

AU TABELLION

Totalement étranger à l'essence **patrimoniale** de l'affaire, je n'appose ma signature qu'en considération de l'accident **patronymique** qui m'y implique.

08.11.2012

Freddy Malot

طالب فرتي

[1] Je suis prêt à entendre le texte que je suis appelé à signer (**entendre n'est pas écouter !**).

[2] Sitôt ceci fait, je signerai en priorité l'exemplaire du document qui m'est destiné.

[3] L'Ordre des Notaires sera informé du refus de M. DOUZON (21 Ave. J. Jaurès) d'accepter le libellé de ma signature.

Je mets les choses au point.

• J'essaie que chaque acte ou pensée chez moi soit **militant**, serve à renverser la Barbarie ONU.

• **J'ai deux problèmes**, les Notaires, et Toi.

• Tu ne peux pas comprendre tout ça. **On n'est pas du même monde**. Pour moi la famille c'est ceux qui ont les mêmes **idées**, pour toi c'est ceux qui ont le même **magot**.

Tu n'es **pas** mon frère ; et Sylvie **est** ma sœur.

• Pourquoi **en 30 ans et plus on n'a pas eu de rapports** ? Et tout à coup tu débarques. Tu débarques pour une signature, une signature pour le magot.

• Pourquoi **tu me mets un chèque sur la table**. Je ne peux l'encaisser que si tu es convaincu que de mon côté, c'est pour aider mon activité subversive. Bref, tu me donnes de l'argent pour accélérer la suppression de l'argent !

• Je ne provoque pas un **notaire mal luné**, contrairement à ton copain de notaire. C'est la smala de tous les notaires que je combats.

طالب فرتي – 21.11.2012

— Au Tabellion —

Deux faits militants – et EUX SEULS – motivent ma signature :

1 La survivance des “officiers ministériels” et des “Ordres” correspondants (celui des **Notaires** en la présente occurrence), fut et reste une malheureuse inconséquence de la grande Révolution Française que je tiens à désavouer.

2 Totalement étranger à l'essence **patrimoniale** de l'affaire d'héritage qui vous occupe, je n'appose ma signature qu'en considération de l'accident **patronymique** qui m'y implique.

→ J'insiste : ceci étant dit, TOUT EST DIT.

Date :

طالب فريد

Signature :

F. Malot

A VOTÉ

P.S. : Le N° 2 déjà utilisé le 8 nov. 2012 (notaire C. Richard, 9 rue de la République – LYON).